

XIII.

ÉTUDE SUR UN OBJET CELTIQUE EN OR, INÉDIT,

TROUVÉ DANS LES ENVIRONS DE BREST

Par Gaston DE LA CHENELIÈRE.

Je ne viens point ici faire une longue discussion archéologique et décrire minutieusement et en détail les habitudes et les mœurs de ceux qui nous ont précédés. Je veux simplement vous soumettre un objet inédit, et rechercher brièvement et timidement l'usage auquel il a pu être destiné ; je désire surtout attirer l'attention de plus compétents que moi sur cet objet qui, précieux par sa matière, devait être peu répandu, et qui, par sa forme, ne rappelle rien de connu jusqu'à ce jour.

Je dis un objet inédit, et je crois en avoir le droit, après la nombreuse correspondance que j'ai échangée à cet égard. Rien de semblable, en effet, n'a été signalé jusqu'à présent par les archéologues les plus au courant des découvertes nombreuses qui ont été faites.

Dans le courant du mois d'octobre 1879, l'un de mes très bons amis, connaissant mon goût pour les choses antiques, m'écrivait de Brest, où il était alors, qu'il venait de voir chez un horloger de cette ville une pelle en or qui lui semblait avoir une haute antiquité, et qui avait été découverte dans les environs de cette localité. Je connaissais trop les habitudes d'observation et la grande compétence de M. Lemièrre, pour hésiter à faire l'acquisition qu'il me proposait. Je m'empressai

d'acheter cet objet; c'est lui qui me procure aujourd'hui l'honneur de vous entretenir un instant.

L'objet en question a la forme d'une petite pelle (planche V), ou d'une cuiller complètement plate. Il est en or d'un beau jaune un peu pâle; la largeur de la partie plate, de la spatule proprement dite, est, en BC (fig. 4), de 0° 035; en DE, de 0° 041; dans la partie intermédiaire, de 0° 046; sa hauteur, de A au début du manche (c'est-à-dire le cuilleron), est de 0° 037, son épaisseur de 0° 005. Le manche, replié à l'extrémité en forme de crochet, a 0<sup>m</sup> 20 de longueur (fig. 3); sa largeur est de 0° 0035, son épaisseur de 0° 002 (fig. 4).

La longueur totale de cette petite palette est de 0<sup>m</sup> 237; son poids atteint 38 grammes 60.

La cuiller, ou petite pelle, ne présentait, au premier abord, aucun signe particulier; cependant, après un examen attentif, j'ai découvert, sur ce que j'appellerai le dessus de la pelle (fig. 4, E), un commencement de dessin qui me paraît avoir été fait avec une pointe et qui est resté inachevé; de plus, la palette, qui ne fait qu'un tout avec le manche, est renflée vers le milieu, et ce renflement forme comme la continuation du manche (fig. 4, A). Sur le côté opposé je n'ai rien constaté de remarquable.

Cette palette a été trouvée, dit-on, sous une pierre posée intentionnellement, par des ouvriers occupés à ouvrir une carrière en Plouarzel, commune du Finistère, bien connue pour son beau granit à noyaux de feldspath rose, qui a servi au soubassement de l'obélisque de Luxor, et aussi par son menhir de la lande de Kerluaz, haut de 11<sup>m</sup> 50, auquel les nouveaux mariés du pays attribuent une propriété si bizarre (1).

(1) Sur deux de ses faces opposées, on voit, à la hauteur d'un mètre, une bosse ronde, taillée de main d'homme, et ayant à peu près trente-deux centimètres de diamètre. Ces bosses, objet de superstition dont l'origine se perd dans la nuit des temps, reçoivent une sorte de culte bizarre de la part des paysans des environs. Les nouveaux mariés se rendent dévotement au pied de ce menhir, et, après s'être en partie dépouillés de leurs vêtements, la femme d'un côté, le mari de

J'aurais voulu pouvoir vous indiquer avec certitude le lieu où a été trouvée cette palette, le point précis où elle a été recueillie, la position qu'elle occupait, ce qui la recouvrait, et vous dire si d'autres objets avaient été découverts en même temps; mais les nombreuses lettres que j'ai écrites dans ce but sont toutes restées sans réponse. Il est donc permis de se demander si ma palette a bien été trouvée en Plouarzel, et non dans un lieu beaucoup plus éloigné.

Le cultivateur qui l'a vendue à l'horloger de Brest était peut-être un fermier peu délicat, désireux de conserver pour lui seul la totalité du prix de sa trouvaille, dont il soupçonnait la valeur; dans ce cas assez fréquent, il a pu songer à s'en défaire dans une ville éloignée, où il était inconnu. Quoi qu'il en soit de cette supposition, ce bijou, que j'appellerai la *palette de Plouarzel*, constitue un objet nouveau en or, trouvé en Bretagne, à ajouter à la liste dressée par M. V. Micault, dans son travail si complet sur le disque de même métal découvert à Guern-ar-Floch, commune de Maël-Pestivien (1).

Un autre bijou en or, offrant avec le nôtre quelque analogie, a également été trouvé en Basse-Bretagne. Je lis, en effet, dans une étude de M. Geslin de Bourgogne sur les monuments des Côtes-du-Nord (2), qu'une cuiller en or très ancienne a été découverte dans la commune de Plourac'h. J'ai fait de vaines recherches pour en retrouver la trace, et obtenir quelques renseignements sur sa découverte, sa forme.

Le catalogue raisonné du musée archéologique de Rennes fait également mention d'une cuiller celtique en or recueillie

l'autre, se frottent le ventre chacun contre l'une de ces bosses. L'homme prétend, par cette cérémonie ridicule, avoir des enfants mâles plutôt que des filles, et la femme se persuade que, par là, elle obtiendra l'avantage d'être la maîtresse absolue dans son ménage. (*Guide des voyageurs dans le Finistère*, par le chevalier de Freminville, Brest, 1845, page 178.)

(1) Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, vol. XIV, 1877, p. 138.

(2) Id. vol. V, 1867, p. 23.

dans les Côtes-du-Nord, et comprise aujourd'hui dans la collection du cabinet des antiques de la bibliothèque nationale de Paris (1) ; mais cette dernière n'a aucune espèce d'analogie avec celle que nous étudions en ce moment. Celle-ci creuse, profonde, avec un large manche, est véritablement une cuiller, tandis que, par sa forme inusitée, l'objet que je soumetts à votre appréciation est une véritable énigme dont nous chercherons peut-être encore longtemps la solution complète.

Ne pouvant, au premier abord, comprendre l'usage de cet objet étrange, j'avais pensé qu'il n'avait subi qu'un commencement de travail, et que l'artiste avait peut-être en en vue un bijou plus complet qu'il n'avait pu achever.

Dans cette hypothèse, cette trouvaille pouvait encore présenter un grand intérêt au point de vue des pratiques industrielles des temps les plus reculés.

Dans la haute antiquité, en effet, le commerce de l'or en Occident se faisait avec des fils du métal tordu en spirale ou mis en barre. Les bouts du fil ou de la barre étaient souvent repliés en forme de crochet, pour ne pas blesser dans le transport. Quand on voulait faire un bijou ou un objet d'un usage déterminé, on coupait une partie du fil ou de la barre, et, par le martelage, l'artiste, souvent très habile, lui donnait l'appropriation désirée (2).

Mais ici je n'avais point un objet simplement ébauché, et, après un examen attentif, je pus me convaincre qu'il présentait un travail parfait et fini, à part le dessin dont je vous ai parlé. Le manche, en effet, affecte une forme spéciale ; il a été martelé de façon à lui donner sciemment une figure particulière et bien déterminée : le dessous du manche est plat et uni ; le

(1) Je dois à l'amabilité de M. Chabouillet, conservateur-directeur de ce magnifique établissement, un dessin de cette cuiller que je suis heureux de reproduire, planche VI, Nos 3 et 4.

(2) M. G. de Mortillet, le savant sous-directeur du musée de Saint-Germain, à qui j'avais adressé un dessin de la palette de Plouarzel, a bien voulu me répondre, et j'ai reconnu avec plaisir que mon opinion coïncidait avec celle de cet habile archéologue.

dessus, au contraire, est bombé, avec un arête médiane qui règne dans toute sa longueur et lui donne une apparence triangulaire. (Fig. 4.)

La palette a tout son contour d'une grande régularité, les angles sont arrondis et paraissent comme usés par un frottement intentionnel.

La palette a-t-elle toujours été plate, je ne voudrais pas l'affirmer ; et cependant, vu la forme et la dimension de la partie plate, il me paraît impossible qu'elle ait été recourbée, ou même taillée dans ce but. En tous cas, si elle avait été recourbée sur les bords, sa profondeur aurait été bien insignifiante et son usage ne serait ni plus commode, ni plus facile à déterminer.

Comme vous le savez, c'est par la comparaison avec des objets anciens bien définis que l'archéologue peut déterminer des objets nouveaux ; mais ici rien de semblable, rien d'analogue ; aussi est-ce avec la plus grande réserve que je vais discuter devant vous l'usage possible de cet objet inédit.

## I.

## Cette palette est-elle ancienne ?

Je n'hésite pas à le déclarer, et pour moi une preuve de sa haute antiquité, c'est sa composition même.

Dans les temps primitifs, on se servait de l'or tel qu'on le retirait du sein de la terre, et cela par la raison bien simple qu'il fallait savoir en extraire l'argent qui l'accompagne toujours en plus ou moins grande quantité, et en même temps isoler ces deux métaux, ce qui n'a été connu que beaucoup plus tard, après une longue série d'expériences. C'est aussi à une époque postérieure que nos pères reconnurent l'utilité de certains alliages, dans le but sinon d'augmenter le volume du métal, au moins d'en assurer la solidité et la durée.

Les objets préhistoriques en or contiennent, en général, ce métal précieux en quantité très notable et l'argent en propor-

tion infiniment moindre, quelquefois des traces de cuivre. Or, l'examen de notre petite pelle a présenté les résultats suivants :

Or.....	29 <sup>g</sup> 1660
Argent.....	9 2316
Cuivre.....	0 2124
TOTAL.....	38 <sup>g</sup> 6100

ou

Or.....	75 5337
Argent.....	23 9161
Cuivre.....	0 5502
TOTAL.....	100 0000

En comparant ces résultats à ceux qu'ont fournis à l'analyse d'autres objets préhistoriques en or (1), on peut se convaincre que la palette de Plouarzel a été fabriquée avec de l'or natif, et l'on peut dès lors affirmer, d'une façon certaine, qu'elle date d'une haute antiquité.

Je n'hésite pas même à croire qu'elle a été en usage chez les Celtes de l'Armorique, avant la soumission de ce pays par les Gaulois, peut-être même antérieurement à l'arrivée des Gaulois dans la Transalpine.

## II.

### Quel pouvait être son usage ?

#### 1° *Était-ce un bijou ?*

Théophile Gautier a écrit quelques part : « L'idéal tourne les natures même les plus grossières ; le sauvage qui se tatoue, se barbouille de rouge et de bleu, se passe une arête de poisson dans le nez, obéit à un sentiment confus de la beauté ; il cherche quelque chose au-delà de ce qui est ; il tâche de perfectionner son type, guidé par une obscure notion de l'art. Le goût de l'ornementation distingue

(1) Matériaux 1869, p. 389. — Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, vol. XI, p. 150.

### ÉTUDE SUR UN OBJET CELTIQUE EN OR, INÉDIT. 213

» l'homme de la brute plus nettement que toute autre particularité (1) : aucun chien n'a eu l'idée de se mettre des boucles d'oreilles et des bracelets, et les Papous, plus stupides que les chiens, s'en font avec des coquillages et des baies colorées. »

Le goût de l'ornementation, en effet, est naturel à l'homme, et l'homme primitif n'a pas échappé à cette fatalité, pas plus que la femme, à qui la coquetterie prête peut-être un charme de plus, mais qui cependant n'a généralement pas besoin de parure pour s'embellir.

L'homme des dolmens nous a laissé des échantillons des bijoux dont il se parait : des dents de chiens, de loups, de chamois, de rennes, même de bœufs et de chevaux, des rondelles de bucardes et de coquilles marines de divers genres ; puis, à mesure que la civilisation s'est perfectionnée, nous voyons le jais, l'ivoire, l'ambre, la callais, etc. Quand l'usage des métaux a été connu, les ornements ont été de plus en plus délicats, finis, et sont arrivés à ce degré de perfection que nous admirons aujourd'hui. A des époques contemporaines au moins de nos monuments mégalithiques, et particulièrement de nos dolmens, l'Égypte et l'Assyrie fabriquaient à profusion de magnifiques bijoux en toute espèce de métaux, et M. Schliemann vient de découvrir en Troade et à Mycène d'éblouissantes richesses remontant aussi à une date très ancienne.

Les livres saints nous fournissent eux-mêmes des preuves de ce goût antique : nous voyons, en effet, les amis de Job lui faire présent de bagues en or (2). Du temps d'Abraham et dans le siècle de Jacob, les hommes, comme les femmes, se paraient de bagues ou autres ornements (3).

L'Écriture nous dit encore qu'Éliézer envoya à Rebecca des pendants d'oreilles pour parer son visage et des anneaux pour

(1) M. Th. Gautier, dans ce passage, s'est montré un peu exclusif ; il aurait pu mettre en première ligne la réflexion, un des plus beaux dons que Dieu ait fait à l'homme.

(2) Livre de Job, c. 42 ; v. 11.

(3) Id. c. 24, v. 22 ; c. 35, v. 4.

orner ses mains (1), et que les hommes eux-mêmes aimaient à se couvrir de bijoux et de bracelets (2).

Le goût du luxe a donc existé dans tous les temps, et pour bien des gens, tout sert de prétexte à la parure.

C'est ainsi que nous avons vu des femmes se parer de bijoux étranges affectant quelquefois la forme d'objets forts grossiers, comme des clefs, des cadenas, des flèches, ou représentant certains animaux. Nous avons même tous entendu parler de ces colliers scandaleux dont se paraient autrefois certaines femmes romaines, et certes, il fallait bien aimer les bijoux pour oser se montrer au public avec de semblables parures ; c'était un ornement, cela suffisait.

Mais tous ces bijoux, quelle qu'ait été leur matière, affectaient une forme facile à saisir et appropriée à leur destination. De plus, ils avaient une légèreté relative devant faciliter leur emploi, une taille et une grandeur pouvant ne pas gêner les allures et les mouvements de ceux ou celles qui les portaient.

Notre palette ne présente aucun de ces caractères : sa longueur de près de 25 centimètres, son poids de 40 grammes environ, ne peuvent impliquer l'idée d'un bijou ; aussi, sous ce rapport, le doute n'est pas possible.

### 2° Cette palette a-t-elle servi de cuiller ?

On peut un instant se le demander, mais la seule inspection de sa forme et l'extrême flexibilité du métal qui la constitue ne permettent pas de croire qu'elle ait pu servir à un usage domestique quelconque.

Je ne vous ferai point l'histoire de la cuiller ; je me contenterai de vous signaler une étude de M. Piette sur l'ustensile

(1) Genèse, c. 24, v. 47.

(2) Id. c. 35, v. 4 ; c. 36, v. 18. En passant, il est bon de remarquer que les anneaux ne se passaient point aux doigts ; on les portait sur le dessus de la main, soit qu'ils y fussent attachés par un cordon, soit qu'ils fussent assez larges pour que la main y pût pénétrer. (Genèse, c. 24, v. 47.) C'est du moins ce que l'on peut inférer des expressions de Moïse, « *Pharaon ôta son anneau de dessus sa main, et le mit sur celle de Joseph* » (Genèse, c. 41, v. 41, 42.)

de ce nom, que vous trouverez, page 679 du volume de 1874 de l'*Association française pour l'avancement des sciences*. Vous y verrez que partout, dans la haute antiquité, les hommes, même les moins civilisés, ont fabriqué cet utile instrument, et lui ont toujours donné un manche résistant, terminé par une espèce de coquille de même substance plus ou moins profondément creusée, car sans profondeur une cuiller ne se comprend pas.

L'objet que je vous présente aujourd'hui est complètement plat, incapable de retenir quoique ce soit même pendant le temps, cependant bien court, de le porter à la bouche. De plus, par suite de sa composition presque pure, il a une consistance tellement faible que le plus léger effort devait le déformer ; ce n'est donc pas une cuiller pour le service de la table.

### 3° Cette palette aurait-elle pu servir à quelques préparations médicinales ?

Je ne le crois pas davantage ; car, ici encore, l'extrême flexibilité du métal devait rendre cet ustensile impropre à un usage de ce genre.

Je n'essayerai pas de vous retracer les diverses pratiques médicinales ou superstitieuses de nos pères, dont le souvenir nous a été conservé par les auteurs anciens ; leurs récits sur ce point me paraissent mériter assez peu de confiance. Aucun d'eux d'ailleurs ne parle, à ce propos, de l'emploi du métal, sinon de l'or pour la coupe du gui de chêne, et M. Henri Gaidoz, dans un travail récent très étudié, en nous tenant en garde contre le peu d'authenticité de ce genre de récits, en général, a parfaitement fait ressortir qu'il fallait attacher à celui de Plin l'Ancien sur la cueillette du gui de chêne une assez faible valeur historique (1).

(1) H. Gaidoz, *La religion Gauloise et le Gui de Chêne*.

## 4° Cette palette a-t-elle servi au culte?

Avant de publier ce travail, j'ai demandé à des savants d'une autorité incontestée s'ils connaissaient en Europe d'autres exemplaires de ma palette, et en même temps je les priais de me donner leur opinion à son sujet.

Je crois devoir transcrire ici quelques-unes des lettres qui m'ont été adressées; elles démontreront, ce que j'ai avancé plus haut, que la palette de Plouarzel est réellement inédite, et que je ne suis pas le seul à lui attribuer un usage religieux.

Pont-Labbé, château de Kernuz, le 24 novembre 1879.

La cuiller en or dont vous avez bien voulu m'envoyer la photographie ne serait-elle pas un objet destiné aux cérémonies du culte? Je serais assez disposé à le croire.....

P. DU CHATELLIER.

Budapest, le 8 janvier 1880.

MONSIEUR,

Je ne me souviens pas d'avoir jamais vu un objet préhistorique de la forme de cette spatule, dont vous m'avez envoyé la photographie; aussi je n'ose, pour cette raison, vous donner toute à l'heure une opinion bien décidée.....

Veuillez agréer, etc.

D<sup>r</sup> Joseph HAMPEL.

Conservateur du Musée national Hongrois.

Château de Saint-Germain, 8 janvier 1880.

Il y a un mois, vous m'avez adressé la photographie d'un objet en or fort curieux, me demandant mon avis à son égard. Si je ne vous ai pas répondu de suite, c'est que votre question est des plus embarrassantes. Je ne connais rien de semblable au musée de Saint-Germain.

Mais, désirant vous renseigner plus complètement, j'ai fait des recherches; je me suis adressé à l'étranger; mais cela n'a amené aucun résultat. Votre objet paraît donc un objet unique. Dès que vous aurez publié votre découverte, je serai heureux de la signaler à la Société d'Anthropologie de Paris.

G. DE MORTILLET.

Wiesbaden, le 24 mai 1880.

Mon musée n'a rien de semblable; pour en juger, il faudrait savoir les circonstances et les objets trouvés avec cette pelle d'encensoir, qui peut appartenir aussi bien à l'ère avant les Romains en Gaule qu'au temps des Francs et des premiers chrétiens dans ce pays.

Agréer, etc.

Le colonel VON COHAUSEN.

Montaigle, près Dinant, le 31 mai 1880.

MONSIEUR,

Je suis fort honoré de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser.... J'ai consulté quelques archéologues qui dès le premier examen ont émis l'avis que votre objet leur paraissait avoir eu une destination religieuse. Vous voyez que cette opinion coïncide avec celle que vous me dites vous être formée, et que je ne suis pas éloigné de considérer comme probable....

Eug. DEL MARMOL,

Président de la Société archéologique de Namur, Belgique.

Moscou, le 14, 26 juillet 1880.

MONSIEUR,

J'ai beaucoup tardé à répondre à votre lettre, pour pouvoir comparer le dessin que vous m'avez envoyé avec toutes nos trouvailles. Malheureusement, aucun objet ne ressemble au vôtre. La plupart des objets pareils ont la forme de vraies cuillers et correspondent au *clumaculum* et *simpulum* des anciens.

Je pense que l'objet que vous avez trouvé devait servir à mettre l'encens sur les autels.

Je ne connais rien de semblable ni dans la Russie d'Asie ni dans la Russie d'Europe.

Agréer, etc.

Comte OUVAROFF.

Je ne veux pas multiplier ces lettres, où, dans toutes, la même opinion est émise; cependant, je ne puis me dispenser de vous transcrire la suivante, qui est très importante:

Dublin, le 3 mai 1880.

MONSIEUR,

Je regrette beaucoup que mon absence de l'Irlande ait été cause d'un tel retard dans la réponse à votre si intéressante communication du 24 mars que je viens de lire.

M. — 1880.

La *plaque* (1) à laquelle vous faites allusion comme faisant partie de notre collection d'objets en or, est décrite et représentée N<sup>o</sup> 73, dans notre catalogue. Il y a tout lieu de penser qu'on s'en servait comme d'un ornement pour l'oreille. Le dessin ci-joint vous montrera qu'il ne présente que peu d'analogie avec le curieux objet, en forme de cuiller, dont vous avez eu l'amabilité de m'envoyer le dessin.

Je vous demande la permission de vous adresser l'esquisse d'un objet en or qui me semble présenter une analogie frappante avec celui formant le sujet de votre communication. La face représentée sur la figure est très légèrement concave et ornée, près des bords, d'un triple rang de points repoussés. L'envers est tout à fait uni. . . . .

*Le Conservateur du Musée de Dublin.*

J'ai cru devoir reproduire ces deux objets sous les N<sup>os</sup> 1 et 2 de la planche VI.

Le deuxième objet (fig. 2) dont parle le savant conservateur présente, en effet, une certaine analogie avec notre palette; il est plat; la profondeur constatée ne peut faire supposer qu'il ait servi à des usages domestiques, et il est certain qu'il ne peut constituer une cuiller proprement dite.

Si le manche est très court, il faut remarquer qu'il se termine en pointe et ressemble à la soie d'une épée. Aussi, dans cet état, il n'est pas complet, et l'on peut avancer, sans crainte d'erreur que cette soie était recouverte d'un appendice en bois complétant le manche. Il y a même lieu de croire que ce manche de bois était terminé par un crochet ou un anneau s'adaptant à l'extrémité.

Ces hypothèses n'ont rien d'in vraisemblable; alors cet ustensile ainsi restitué présente, en effet, une analogie frappante avec notre palette, et rien ne s'oppose à ce que nous lui attribuions le même but religieux.

Le premier objet (fig. 1) indiqué dans la lettre du conservateur de Dublin a 0<sup>m</sup> 43 de long, 0<sup>m</sup> 038 de haut; il est égale-

(1) Cette lettre est écrite en anglais, le terme employé pour désigner le mot que je traduis par *Plaque*, est *PLATE*.

ment en or. Comme notre palette, il a un manche terminé par un crochet; mais ce manche, déduction faite du crochet, n'a que 0<sup>m</sup> 02 de long, et présente une certaine ressemblance avec l'extrémité recourbée d'une boucle d'oreille. Pour moi, c'est la seule analogie qu'il ait avec le bijou de ce nom, et je ne puis admettre l'opinion du conservateur de Dublin; sa grande dimension dans tous les sens et sa forme très gênante, me paraissent contrarier cette interprétation. Si dans tous les temps le goût de la parure a été l'objet d'un certain culte de la part des femmes, en général elles ont toujours recherché ce qui pouvait ou ce qu'elles espéraient devoir les embellir; aussi n'ont-elle jamais voulu s'enlaidir en se renfermant entre deux plaques qui pouvaient jeter un certain éclat, mais qui, évidemment et inévitablement, devaient en partie cacher leur visage, ce que peu de femmes se décident à faire. Il faut donc chercher un autre but à cette plaque, et je ne serais point éloigné d'y voir encore un objet ayant servi au culte.

D'après les lettres que je viens de transcrire, la palette de Plouarzel est donc unique; mais a-t-elle pu servir au culte?

Je le crois (1), et je vais essayer, par analogie, d'indiquer l'usage ou l'un des usages auxquels elle a pu être employée.

Il me faut préalablement entrer dans quelques détails, et je vais pour cela m'aider de l'ouvrage encore inédit de mon ami Lemièrre « *Les Celtes et les Gaulois* », ouvrage que notre Société fait imprimer en ce moment, et dont nous corrigeons ensemble les épreuves. Il ne m'en vaudra pas, j'en suis sûr, de mon indiscrétion et de l'emprunt que je fais à son étude, dont les exemplaires seront très prochainement mis à la disposition des membres de notre Compagnie.

César parle de la religion druidique comme si elle était celle de toute la contrée à laquelle il a donné le nom de Gaule, tandis

(1) Le R. P. Dom Martin, religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur (*Religion des Gaulois*, Paris 1727, p. 106), constate que dans les sacrifices de la religion des druides, on se servait d'un instrument ayant la forme d'une cuiller et cite à cette occasion la découverte faite à Langres, vers 1710 ou 1712, d'un objet de ce genre qui ne pouvait, selon lui, avoir eu un autre but.

que ce culte ne fut en réalité pratiqué que dans une partie de ce pays.

La religion druidique, dont Tacite, et pour cause, ne retrouvait aucun vestige en Germanie, existait bien antérieurement à l'établissement des premières bandes gauloises à l'occident du Rhin ; c'était une religion purement celtique, exclusivement pratiquée par les Bretons insulaires, et sur le continent par les seuls habitants de l'Armorique, dont l'étendue était alors considérable.

Après avoir soumis l'Armorique, les conquérants gaulois virent sans doute avec regret la grande influence exercée sur les indigènes par les druides, ministres de leur religion ; mais ils durent comprendre que pour détruire cette influence, il eût fallu exterminer la population entière. Or, indépendamment de la difficulté d'y parvenir, leur intérêt bien entendu s'y opposait. Ils laissèrent donc subsister ce culte ; mais ils restreignirent autant que possible, et par degrés, l'antique influence de ses ministres et réduisirent, probablement dans ce but, le nombre et l'importance des cérémonies publiques auxquelles ils présidaient jusqu'alors.

L'Armorique était un pays extrêmement riche, qui devait son opulence au commerce avec l'île de Bretagne, dont elle avait depuis longtemps le monopole presque exclusif, et aux impôts qu'elle prélevait sur les navires de Carthage et de Gadès, obligés de traverser ses eaux pour trafiquer avec les îles bretonnes ; cette richesse était encore due à un système administratif qui paraît avoir été bien supérieur à celui des autres groupes celtiques de l'occident.

Tout porte à croire que l'Armorique fut, à cause de ses immenses trésors, le principal objectif de César, après la défaite d'Arioviste, et qu'il ne s'attaqua d'abord aux Belges qu'afin de bien isoler les Armoricains, avant de les entreprendre.

La richesse de l'Armorique est attestée, pour les deux ou trois siècles antérieurs à la conquête romaine, par les produits en tous métaux de ses ateliers monétaires, produits si puis-

sants, si variés, si nombreux qu'à eux seuls ils constituent plus des trois quarts de la numismatique gauloise, car les Phocéens de Massalie étant une véritable colonie grecque, leurs produits monétaires doivent être classés parmi les monnaies grecques.

La richesse de l'Armorique dans la haute antiquité se manifeste de jour en jour davantage par le produit des fouilles effectuées sur notre sol, particulièrement dans la partie du pays connue sous le nom de Basse-Bretagne, contrée où se trouvent les plus nombreux et les plus beaux monuments mégalithiques.

C'est là qu'ont été trouvés ces magnifiques bijoux en or dont M. V. Micault nous a donné une si brillante énumération (1), ces celtæ hors ligne, ces splendides colliers de jade, de callais qui font le plus bel ornement du musée de la Société polymathique de Vannes ; c'est du sol de trois départements bretons que l'on a exhumé ces merveilleuses pointes de flèche si délicatement travaillées, véritables bijoux en silex et même en cristal de roche qui surpassent dans ce genre tout ce qui a été trouvé jusqu'ici, ces bâtons de commandement en pierre polie, de dimension considérable, figurés dans les *Matériaux pour servir à l'Histoire primitive de l'homme* (vol. XI, 1880,) et dans les mémoires de notre Société d'Émulation (vol. XVII, 1880,) véritables archives de notre archéologie celtique.

Dans un pays si riche où régnait une religion dont les ministres exerçaient une puissante influence, le mobilier servant au culte devait nécessairement être au niveau de l'opulence de ses habitants. Aussi quand je trouve de ces objets en or d'une haute antiquité incapables de servir à aucun usage ordinaire de la vie domestique, à l'armement ou à l'ornement des guerriers, je suis naturellement porté à croire qu'ils ont dû servir au culte, tout en reconnaissant qu'il sera peut-être longtemps encore difficile de bien déterminer leur usage.

(1) Mémoires, Société d'Émulation, vol. XIV, 1877, p. 138.

Ainsi, non seulement je considère comme ayant servi au culte druidique la palette qui nous occupe, mais je ne serais point étonné que le disque en or trouvé à Guern-an-Floc'h, commune de Maël-Pestivien (Côtes-du-Nord), ait eu la même destination (1).

En l'absence de tout écrit et de monuments contemporains représentant des ministres de la religion druidique, il est fort difficile de déterminer le mode d'emploi des ustensiles ayant servi à ce culte dans la haute antiquité ; un objet en or pur, d'une époque comparativement très récente, me semble cependant pouvoir indiquer l'un des usages auxquels aurait pu servir la palette de Plouarzel.

Poursuivis par les empereurs romains qui avaient résolu leur destruction, les druides trouvèrent un refuge dans l'île de Bretagne, où déjà du temps de César, et probablement même beaucoup plus anciennement, étaient établies leurs principales écoles. Leur culte et leurs pratiques se conservèrent dans ce pays très longtemps après qu'il eut reçu les prédicateurs de l'Évangile.

Par son essence, la religion d'un peuple tient aux entrailles mêmes de la nation, car elle est l'expression de sa manière de penser et de sentir. Dans ses détails, elle se lie à tous ses souvenirs, elle porte l'empreinte des lieux qu'il a habités, des diverses fortunes qu'il a eues à subir ; aussi comment renverser par un coup d'autorité ces idoles qu'il a faites à son image, comment rompre ces attachements formés par tant de liens, comment contraindre un peuple à renoncer d'un jour à l'autre à ces cérémonies, à ces institutions qui résument ses impressions les plus vives, ses émotions les plus intimes, ses souvenirs les plus chers ! Aussi les premiers apôtres de l'Évangile, en Armorique et en Bretagne, durent-ils, autant que possible, au lieu d'imposer, avec les dogmes nouveaux,

(1) Voir dans les Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, tome XIV, 1877, p. 138, l'intéressant travail de M. V. Micault, et la planche en chromolithographie qui l'accompagne.

des coutumes nouvelles, accommoder le culte qu'ils apportaient aux traditions locales, et même, dans une certaine mesure, aux superstitions du peuple qu'ils voulaient convertir.

Le christianisme, avec ses beautés mystérieuses qui, malgré tout, s'imposent, ne tarda pas à se répandre ; il fit même bientôt de grands progrès et réunit tous ses efforts pour détruire les coutumes barbares des temps passés. Sa splendide sagesse émerveilla le plus grand nombre en Armorique et plus encore dans la grande Ile Bretonne. Mais bien des années se passèrent, et le paganisme, toujours vivace, conservait ses idoles et ses antiques cérémonies.

Même aujourd'hui, le christianisme, malgré ses lois sublimes, n'a point effacé complètement, dans l'imagination populaire, la croyance aux mystérieuses merveilles des forêts et à la sainte terreur qu'elles inspiraient. M. de La Villemarqué nous rapporte, en effet, que de nos jours encore, en 1833, tous les habitants de la paroisse de Kon-Kored (Concorret), en Basse-Bretagne, se rendirent processionnellement, bannière et croix en tête, au chant des hymnes et au son des cloches, à la fontaine de Baranton dans la forêt de Brocéliande, pour demander la pluie au ciel.

Si dans notre pays les souvenirs de la religion païenne ont persisté tant de siècles après l'introduction du christianisme, ils ont dû se conserver au moins aussi vivaces en Angleterre et y laisser de profondes racines.

Or, l'on sait que, rigoureusement inflexible sur les dogmes et la morale, l'Église catholique, pour complaire aux populations qui embrassaient sa foi, se prêtait cependant avec assez de complaisance à leurs désirs de conserver des rites, des usages qui ne pouvaient porter aucune atteinte à leurs nouvelles convictions. On vit alors, là comme en Gaule, et même beaucoup plus tard, par la gravure ou l'application d'une croix, par la statue d'un saint vénéré, sanctifier des menhirs (1), des fon-

(1) Le menhir de Pontusvel, près Lesneven, et celui de Plémour, sont aujourd'hui surmontés d'une croix.

taines ou autres monuments, auxquels des populations très peu éclairées attachaient des idées superstitieuses, souvenir dégénéré du culte d'un autre âge.

Ces réflexions me venaient naturellement à l'esprit en trouvant dans un volume du *Magasin pittoresque* le dessin (1), reproduit sur la planche VIII, d'une palette en or pur conservée à la tour de Londres, parmi les Regalias, et servant anciennement à la cérémonie du sacre des rois et des reines d'Angleterre.

Cette palette est plate et mince; son manche, orné de quatre perles, est renflé vers le milieu. Le cuilleron est très orné; par son style elle remonte au XI<sup>e</sup> siècle. Elle servait, dit-on, à recevoir la goutte d'huile consacrée avec laquelle on avait l'habitude de oindre les têtes couronnées.

En présence de la longue persistance de certains usages et de l'antiquité de la coutume de l'onction sur le front des princes au moment de leur avènement au trône, il est permis de se demander si la palette des Regalias ne serait pas une copie perfectionnée de celle de Plouarzel.

Pour ma part, je crois cette opinion très vraisemblable, et j'espère que de nouvelles découvertes viendront un jour le démontrer.

En décrivant la petite pelle de Plouarzel, j'ai dit que l'extré-

L'on voit encore sur la route de Lannion à Morlaix, au bord de la vieille côte, à gauche, un menhir appelé *ar Guezel*, dont la hauteur est de trois mètres soixante-dix-huit centimètres au-dessus du sol; il sert de lieu pèlerinage, et est surmonté d'une Vierge tenant l'Enfant-Jésus; de chaque côté existent deux autres statues, un saint et une sainte, et sur le devant est fixé le buste d'un autre personnage.

Dans la commune de Pleumeur-Bodou se trouve aussi un menhir servant actuellement de calvaire; il est surmonté d'une croix, et dans la partie supérieure on a gravé diverses figures et divers ornements représentant les attributs de la Passion.

Je n'ai pu résister au désir de vous faire admirer le menhir de ar Guezel, de Lannion, et je suis heureux d'en offrir la gravure dans la planche VII.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Charles, inspecteur primaire à Lannion, qui m'a fait connaître ce monument, dont il a bien voulu m'envoyer le dessin.

(1) MM. les Directeurs du *Magasin Pittoresque* ayant eu, sur ma demande, l'obligeance de me confier le cliché de cette palette, exécuté avec le plus grand soin, je suis heureux de leur adresser tous mes remerciements.

mité du manche était recourbée en boucle fermée. Cette boucle était évidemment destinée à suspendre cet objet; mais où pouvait-on suspendre un instrument de ce genre?

Dans *Les Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, année 1880, page 156, M. Benjamin Fillon rappelle une découverte en or qu'il appelle gaulois, faite en 1759 dans le Poitou, c'est-à-dire en Armorique.

Dans cette trouvaille figurait une planchette carrée en or, avec des chaînettes aux quatre coins. A côté se trouvait une serpe en or rappelant exactement celles dont, selon Pline, les druides se servaient pour la coupe du gui. De la découverte simultanée de ces objets, l'on peut conclure à bon droit, ce me semble, que la planchette, identique à l'ornement pectoral que portait le grand-prêtre des Israélites dans les cérémonies d'apparat, date également de l'époque celtique.

L'usage ancien d'un pectoral de ce genre a été constaté par la découverte d'une statuette à la Rocheperouse, près Vélaux (Bouches-du-Rhône). M. Alexandre Bertrand prétend que le rôle de cet ornement a été très-grand en Occident, comme signe hiératique, dès le VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, et il fait de cette statuette une divinité gauloise (1).

Je doute fort que l'on puisse faire remonter cette statuette à une époque antérieure à notre ère, mais je crois que l'usage du pectoral est très ancien, et qu'il a dû se conserver fort longtemps.

Si notre opinion est fondée, la palette de Plouarzel, comme la plaque de Dublin, devaient se porter suspendues aux chaînes du pectoral comme ornements sacerdotaux, et afin de les avoir facilement sous la main au moment où les besoins du cérémonial l'exigeaient.

Cette supposition trouve une certaine justification dans la présence, parmi les objets composant le trésor décrit par M. Fillon, d'une cuiller ronde avec un manche plat dont le bout était tortillé.

(1) *Revue archéologique*. Juin 1880, p. 343.

Ces objets pouvaient aussi avoir été portés suspendus à la ceinture. Dans un ouvrage intitulé : *Recueil des antiquités bellovaques*, publié à Beauvais en 1860, M. Houbigant signale un bijou en or plein trouvé sur le territoire de Saint-Leu-d'Esserent, près Montataire (Oise), et affectant la forme d'une ceinture de 4<sup>m</sup> 03 de longueur, terminée par deux crochets (1). M. Houbigant n'hésite pas à voir dans ce bijou une ceinture qu'il appelle gauloise. « La simplicité du travail, » dit-il, la naïveté du moyen employé pour permettre aux » deux extrémités de s'accrocher ensemble, l'emploi de l'or » massif presque à l'état de lingot, ce qui annonce toujours » une époque primitive où l'habileté de l'artiste ne sait pas » encore économiser la matière, prouvent suffisamment qu'on » ne peut rapporter qu'à l'époque celtique la fabrication de » ce bijou. De plus, la torsion employée pour donner à la » ceinture l'aspect d'une corde, forme affectionnée par les » Gaulois des plus anciens temps, forme qu'on retrouve dans » les monuments laissés par ceux qui, sous la conduite de » Belloc, ont été combattre les Romains en Italie, vient » encore appuyer mon opinion. »

Se livrant ensuite à des considérations logiquement discutées, M. Houbigant arrive à conclure que cette ceinture était une marque distinctive de haute dignité et qu'elle a dû appartenir à un chef de druides.

M. Houbigant nous fait connaître encore une statuette en pierre de l'époque dite gallo-romaine, représentant un ovate sacrificateur portant une ceinture tordue à laquelle est sus-

(1) Cette ceinture fait aujourd'hui partie du cabinet des Antiques et des Médailles, à Paris, sous le No 2567 du catalogue.

Elle n'est pas unique : trois autres semblables existent au British Museum de Londres, mais de provenances inconnues.

Une quatrième, en forme de torsade, longue de 1<sup>m</sup> 30, trouvée en 1853 à Cesson, près de Rennes, est comprise dans les riches collections du musée de Cluny.

Une cinquième du même genre a été découverte près de Cherbourg, dans les carrières de Flamanville.

Enfin, une dernière, de 1<sup>m</sup> 48, a été rencontrée en 1845 à Kerdvin, près de Plouguin (Finistère). J'ignore ce que sont devenues ces deux dernières.

#### ÉTUDE SUR UN OBJET CELTIQUE EN OR, INÉDIT. 227

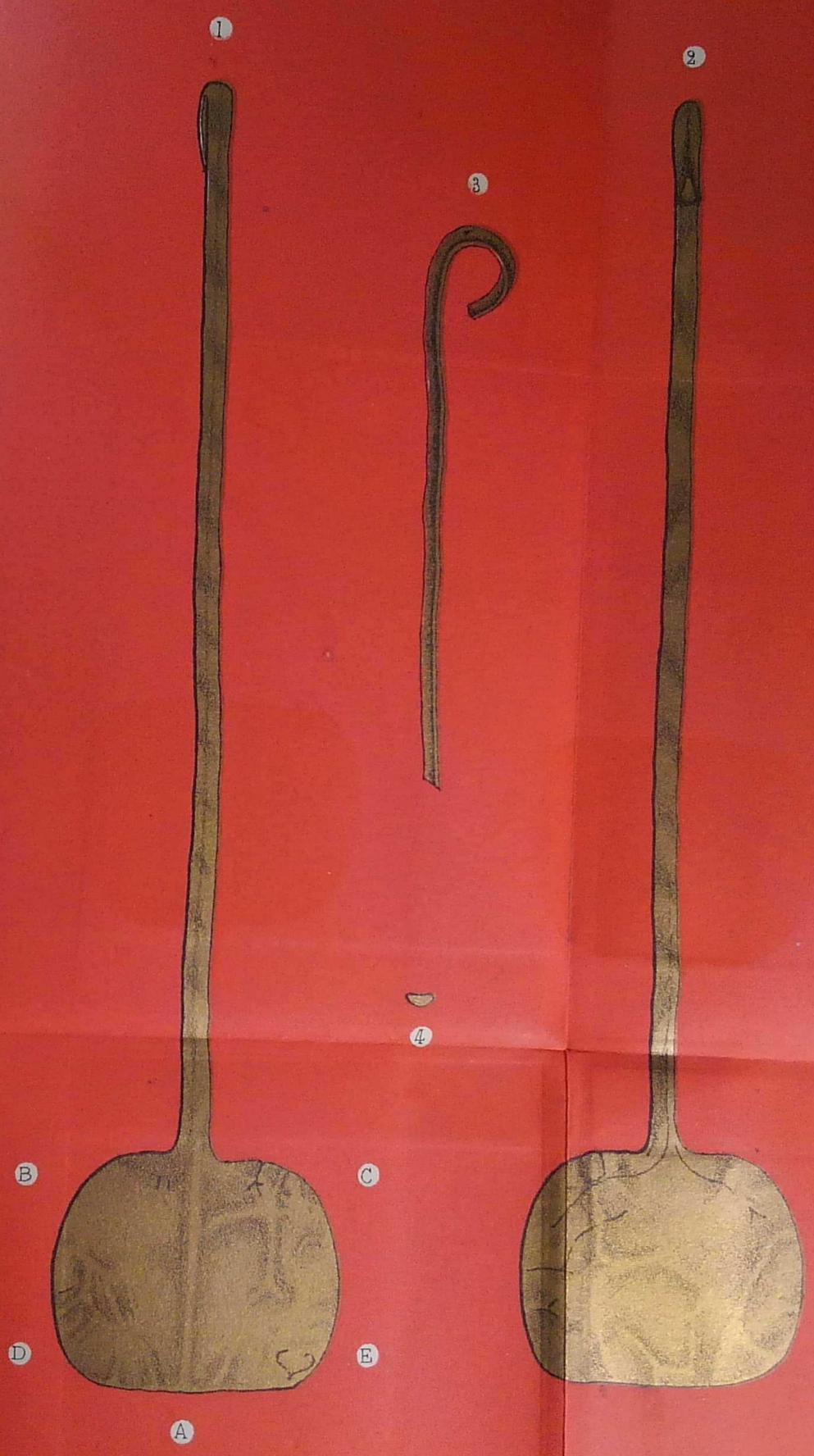
pendue un instrument dont j'ignore le nom et la destination. Entre l'époque où fut fabriquée la palette de Plouarzel et celle qui vit tailler cette statue, il a dû s'écouler un certain nombre de siècles ; mais nos pères, je viens de le rappeler, tenaient à leurs usages religieux en raison même de leur antiquité (1).

Je suis donc disposé à croire que ma palette, ainsi que la plaque de Dublin, ont pu être suspendues à la ceinture d'un ovate, ou attachées à l'une des chaînettes du pectoral d'un druide.

L'avenir, espérons-le, nous dira peut-être un jour le dernier mot de cette énigme.

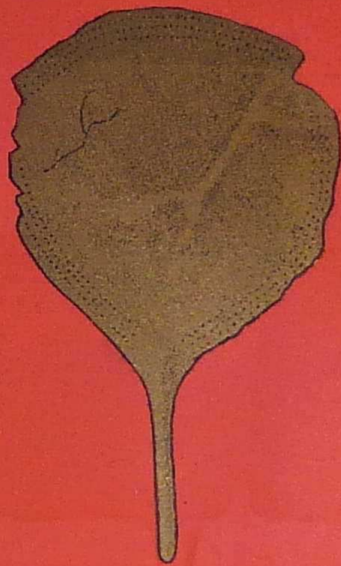
(1) M. Houbigant n'est pas le seul à nous montrer des druides ornés de ceintures. Billardon de Sauvigny, dans l'ouvrage intitulé *Extrait des essais sur les mœurs des Français*, tome VI, planche 44, représente un personnage qu'il croit être un druide, et qui porte une ceinture en torsade. Dom Rivet, (*Histoire naturelle*, tome I, p. 322), rapporte que les druidesses, également voutées au culte, portaient aussi des ceintures d'or en torsade.

IMP. GUYON - LE POUILLIQUEN S. BRÉVÉ.

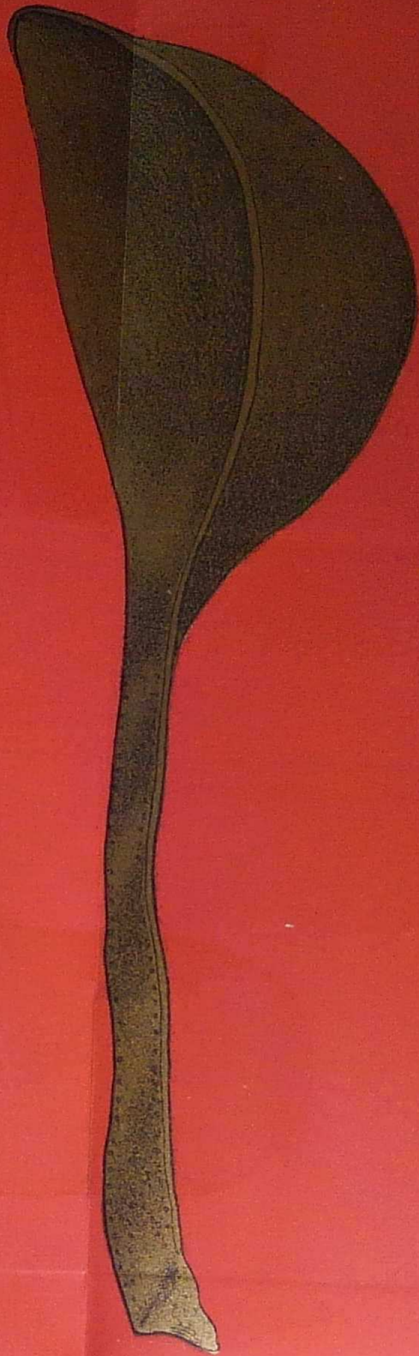




3

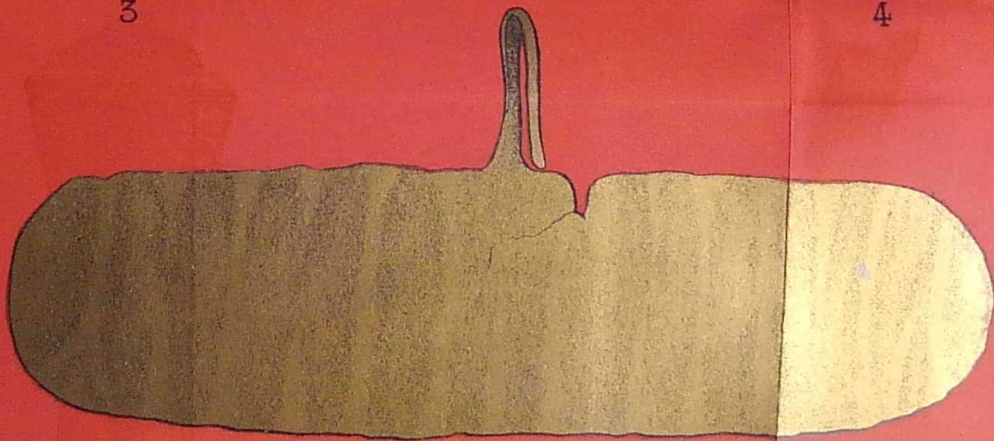


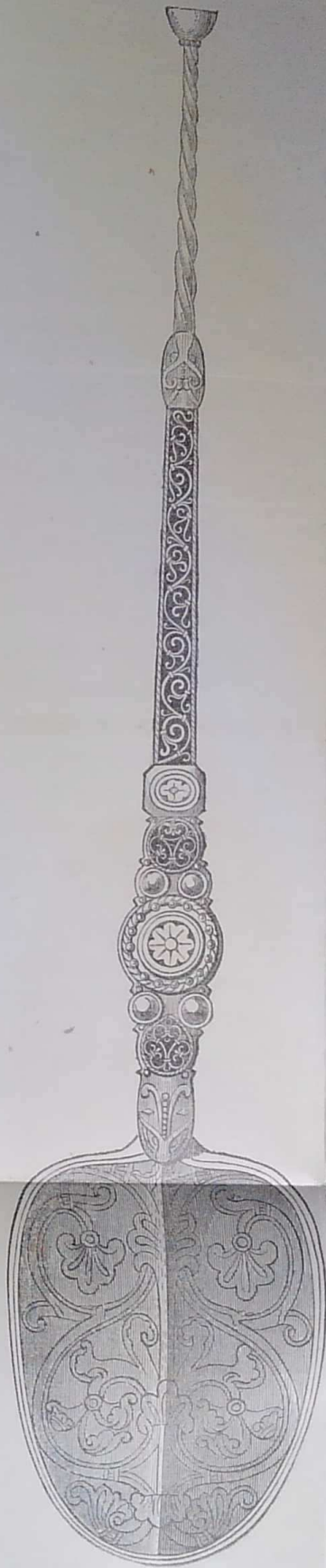
2



4

1





CUILLÈRE EN OR, SERVANT AU COURONNEMENT DES ROIS D'ANGLETERRE.

## XIV.

## NOTE SUR DES HACHES EN JADÉITE

TROUVÉES DANS LE TUMULUS DE LOCMARIA, EN PLÆMEUR, PRÈS LORIENT

Par V. MICAULT.

Dans une communication faite par M. le docteur Fouquet à la Société Polymathique du Morbihan, on trouve le passage suivant :

« M. Le Livec, ancien curé de Plœmeur, ainsi que  
» M. Briote, de son vivant membre du conseil d'arrondissement de Lannion, ont pratiqué, dans la commune de  
» Plœmeur, si riche en monuments celtiques, un nombre  
» considérable de fouilles, sans avoir fait connaître autre  
» chose de leurs recherches que des celtæ en jade ou en grès  
» et un phallus trouvé je ne sais où. *Un des héritiers de*  
» *M. Briote, M. Bastien, possède, à Lorient, une collection de celtæ dont un est admirable de forme, de poli*  
» *et de transparence. Tous ces celtæ proviennent d'une*  
» *fouille de M. Briote au tumulus de Locmaria, près le*  
» *bourg de Larmor, en Plœmeur.* » Et M. le docteur Fouquet ajoute : « Les fouilleurs qui n'ont d'autre but que la  
» curiosité ont été, de tout temps, des fléaux pour la science  
» archéologique » (1).

C'est en vain qu'on cherchait à Lorient les beaux objets signalés par M. Fouquet ; M<sup>me</sup> Bastien habite maintenant les environs de Quimper, et c'est grâce à l'obligeance de M. du Châtelier que j'ai pu les voir et les étudier.

(1) Bull. de la Soc. Polym. — Année 1865, page 57.

Toutes les haches découvertes dans le tumulus de Locmaria ne sont plus entre les mains de M<sup>m</sup> Bastien ; il en reste seulement trois, mais qui méritent, à raison de leur beauté, une description toute spéciale.

La première, la plus petite, mesure 0<sup>m</sup> 126 de longueur, pèse 81<sup>gr</sup> 50 et a pour densité 3,3608. La figure I, planche II, en donne le profil de grandeur naturelle ; j'ajoute la coupe de cette hache au point E, figure 2.

Épaisseur de la hache au point D	=	0 <sup>m</sup> 009
Id.	Id.	E = 0 044
Id.	Id.	F = 0 008

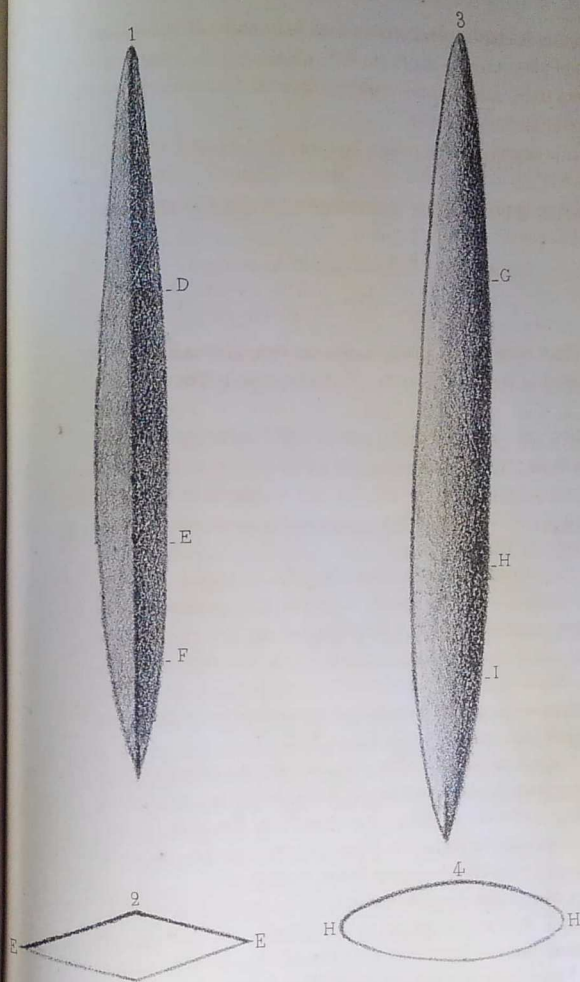
Dans cette hache, deux choses attirent l'attention : c'est d'abord la beauté de la roche. La hache a été taillée dans une roche d'un vert foncé tellement semblable au jade vert de Sibérie, et par sa couleur et par sa translucidité, que la densité seule permet d'affirmer qu'on a affaire à une jadéite ; mais, si j'en excepte les belles jadéites vert émeraude de la Chine, c'est la plus belle jadéite que je connaisse, y compris celles du Musée de Vannes.

La perfection de cette hache est aussi à signaler. Cet instrument, absolument intact, n'est pas taillé comme le plus grand nombre de haches ; il est coupant sur tous ses bords et sur le milieu des deux grandes faces est une arête vive qui ne disparaît qu'à 0<sup>m</sup> 03 environ du tranchant, de telle sorte que la coupe de l'instrument que nous décrivons présente un aspect tout spécial (voir la figure N<sup>o</sup> 2).

Cette arête médiane n'est pas inconnue ; elle existe sur quelques-unes des belles haches du Musée de Vannes, notamment sur la hache en jadéite qui fut recueillie au Manné-ar-H'roek, avec un anneau en jadéite, mais c'est un type rare qui ne se rencontre que dans les plus beaux instruments.

Celui-ci, par la roche qui le compose, par la perfection du travail et l'exquise pureté de ses formes, peut être regardé comme une des haches les plus merveilleuses qu'on connaisse.

La seconde de ces haches a 0<sup>m</sup> 446 de longueur ; elle pèse



HACHES EN JADÉITE  
trouvées dans le tumulus de Locmaria, en Plœmeur près Lorient  
1880

148<sup>gr</sup> 30 et sa densité = 3,310. Elle est représentée de profil dans la figure 3. J'ajoute la coupe de cet instrument figure 4.

Épaisseur de la hache au point G = 0 <sup>m</sup> 013
Id. Id. H = 0 013
Id. Id. I = 0 014

La roche dont est faite cette hache est aussi une jadéite, mais moins belle que celle de la hache précédente ; sa couleur est d'un blanc verdâtre marbré de veines d'un vert plus foncé.

C'est aussi une belle pièce, mais qui ne présente pas d'arête médiane ; aussi la coupe HH, planche II, N° 4, est-elle différente de celle de la hache N° 1.

Enfin, une troisième hache du même type que la hache N° 3 existe encore chez M<sup>me</sup> Bastien.

Ce troisième instrument a une longueur de 0<sup>m</sup> 203, il pèse 337<sup>gr</sup> 38 ; sa densité = 3,3443. Il a été brisé à 0<sup>m</sup> 07 du talon, mais les deux parties ont pu être recollées.

Son épaisseur à la cassure = 0<sup>m</sup> 016

Son épaisseur à 0<sup>m</sup> 13 du talon = 0 018

Son épaisseur à 0<sup>m</sup> 4 au-dessus du tranchant = 0<sup>m</sup> 014

Sa couleur est un vert foncé qui, au premier coup d'œil, pourrait faire prendre la roche pour une chloromélanite ; c'est cependant une jadéite ordinaire.

J'ai pensé que ces belles haches, dont l'existence n'est pas connue, méritaient d'être signalées, surtout la première ; quoique tout le monde connaisse les beaux types du Morbihan, elles sont si exceptionnellement remarquables qu'elles mériteraient les honneurs d'une publication spéciale.

